

Avant-propos

Conformément au nouvel Accord entré en vigueur le 15 février 2006, le Conseil d'Orientation a pour mission « d'élaborer des avis et recommandations concernant les orientations et les programmes de l'Office, qu'il transmet au Conseil d'Administration ». Lors de sa session du 5 décembre 2006, le Conseil d'Orientation a approuvé le Rapport d'Orientation 2007-2009 qui décrit le cadre de l'action de l'OFAJ pour l'année en cours ainsi que pour les deux années suivantes. Il a proposé ce rapport au Conseil d'Administration qui, lors de sa session du 14 février 2007, a souligné la richesse des programmes d'échanges proposés, la justesse des stratégies choisies et a voté à l'unanimité le Rapport d'Orientation sans y apporter de changement.

Le texte de travail proposé ici vient compléter le Rapport d'Orientation 2007-2009. Ce deuxième texte de travail couvrant une année de programmes d'échanges illustre la volonté de l'OFAJ d'inscrire son travail dans une réflexion de long terme et de mettre en place des actions pérennes. Le présent texte de travail est donc une évolution logique du programme 2008, l'OFAJ veillant cependant à prendre en compte les évolutions récentes dans les deux pays.

Conformément aux conclusions du Rapport d'Orientation 2007-2009, l'augmentation du nombre des programmes offerts aux jeunes Français et aux jeunes Allemands ainsi que l'amélioration constante de leur qualité, sont nos objectifs principaux. Il s'agit également de préparer Français et Allemands à devenir des citoyens européens responsables. En cette année d'élections au parlement européen, il sera fait appel au sens des responsabilités et au libre arbitre de chaque citoyen.

Le projet du texte de travail 2009 intègre les conclusions de la conférence « Retour à l'avant-garde. Opportunités et perspectives des échanges franco-allemands de jeunesse »/ « Rückkehr zur Avantgarde. Chancen und Perspektiven des deutsch-französischen Jugendaustausches » organisée par l'OFAJ à Berlin du 6 au juillet 2008 ainsi que le résultat des réflexions menées à l'OFAJ à l'issue de cette conférence. Nous ne souhaitons pas fêter le 45^{ème} anniversaire de l'OFAJ par un événement par trop festif, nous voulions en compagnie des associations et institutions partenaires en France et en Allemagne, sans lesquelles nous ne pourrions proposer nos programmes, faire un état des lieux des échanges franco-allemands de jeunesse afin d'envisager des perspectives de coopération renforcée pour l'avenir. Un groupe de pilotage constitué de nombreux partenaires de l'OFAJ avait fixé le cadre des réflexions : comment entretenir l'enthousiasme pour les échanges chez les jeunes Français et les jeunes Allemands ? les méthodes employées pour les échanges de jeunesse sont-elles toujours valables ? Devons-nous nous tourner vers des publics encore trop peu concernés ou envisager de nouveaux moyens de communication ? Pouvons-nous trouver en France et en Allemagne de nouveaux partenaires avec lesquels nous pourrions travailler plus étroitement ?

300 acteurs des échanges franco-allemands de jeunesse, certains encore novices, ainsi que des jeunes Français et des jeunes Allemands, ont réfléchi à la question centrale des moyens à mettre en oeuvre pour s'adresser à la jeunesse. Nous avons particulièrement veillé à donner la parole aux jeunes Français et aux jeunes Allemands : c'est pourquoi, nous avons organisé un séminaire jeunesse, précédant la conférence proprement dite, pour des participants âgés de 16 à 30 ans. Leurs réflexions ont constitué la base des discussions des 12 groupes de travail de la conférence.

Nous nous réjouissons des compliments qui ont été adressés au travail de l'OFAJ dont l'importance pour les relations franco-allemandes a été soulignée par les participants. Il y eut bien entendu des remarques plus critiques et des suggestions pour rendre le travail de l'OFAJ encore plus efficace. Certaines sont bien utopiques (augmentation du nombre de jeunes présents au Conseil d'Administration de 2 à 14, instauration d'une nationalité temporaire afin de permettre aux jeunes français et aux jeunes Allemands de voter dans les deux pays), d'autres financièrement difficilement réalisables (augmentation massive des taux de subventionnement pour les groupes défavorisés), d'autres enfin pouvant sans difficulté trouver leur place dans notre offre de programmes. La décision de donner largement la parole aux jeunes au cours de la conférence s'est révélée judicieuse alors que bien nombreux avaient été ceux qui considéraient leur participation comme risquée, voire osée: une grande part des propositions formulées lors de conférence et intégrée dans le texte de travail ont été émises par les jeunes participants.

Une autre source de satisfaction a été l'augmentation de l'attractivité et du nombre de participants à nos programmes. Après les réformes structurelles des ces dernières années et les changements intervenus concernant les contenus, il a été possible, à budget constant, d'augmenter le nombre des participants en 2007 de 10%. L'anniversaire nous encourage et nous pousse à poursuivre notre travail sur cette lancée.

Les réflexions ne font que commencer : après la conférence de Berlin et les journées de travail internes à l'OFAJ, une deuxième phase aura lieu à Paris, un mémento reprendra les exposés et offrira des moyens d'action. Un groupe de travail auquel sera associé le Conseil d'Orientation et les Ministères en charge des questions de jeunesse sera chargé de la révision des directives régissant les échanges et soumettra ses recommandations au Conseil d'Administration. Au cours de l'été 2009, un groupe de réflexion étudiera quelles sont les retombées concrètes de la conférence. Une année riche de travail nous attend, ce n'est pas pour nous déplaire !

1. Les programmes d'échange

1.1 Les échanges dans le cadre de l'éducation non-formelle

Les échanges dans le cadre de l'éducation non-formelle continuent de représenter la plus grande part des programmes initiés et subventionnés par l'OFAJ. Le développement quantitatif et qualitatif de ces programmes repose aussi sur le travail des « permanents pédagogiques », employés par les associations qui bénéficient d'une subvention venant couvrir les frais de salaire proportionnellement au nombre des programmes franco-allemands mis en place. Grâce à leur expérience de terrain, leur proximité des publics concernés, leur implication dans le domaine du travail international de jeunesse, les permanents pédagogiques sont des partenaires importants de l'OFAJ. C'est la raison pour laquelle ne doivent se constituer aucune baronnie, l'OFAJ doit en effet disposer des meilleurs partenaires afin de toujours améliorer quantitativement et qualitativement les échanges franco-allemands de jeunesse. Afin de garantir la qualité des services rendus par les permanents pédagogiques, leur travail a fait l'objet au cours de l'année 2007 d'une évaluation ; c'est la première fois qu'était précédée à une étude aussi détaillée, elle sera reconduite périodiquement.

Comme pour les échanges dans le secteur scolaire, 2009 représentera une année de confirmation et de consolidation des orientations des années précédentes. Il est particulièrement important que les associations, qui souvent déplorent les difficultés

grandissantes auxquelles elles sont confrontées pour trouver des participants aux programmes franco-allemands qu'elles proposent, puissent développer, avec l'OFAJ, des stratégies de communication afin d'élargir leur public. L'OFAJ poursuivra également sa politique de renouvellement des associations bénéficiaires des subventions afin de gagner de nouveaux acteurs pour les échanges franco-allemands de jeunesse.

Le secteur de l'éducation non-formelle peut se développer particulièrement dans les domaines du sport et de la culture. Ces deux domaines ont bénéficié de transferts budgétaires importants au cours de ces dernières années afin de contribuer à élargir le public de l'OFAJ, en particulier en direction des jeunes ayant moins d'opportunités. Grâce à l'éclectisme des rencontres culturelles proposées, qui vont de la mise en place de master class destinées aux jeunes interprètes de musique contemporaine à la conception d'un spectacle de break dance associant aux jeunes français et allemands des participants venant de Riga, l'OFAJ peut jouer le rôle qui lui est dévolu et qui est de s'adresser à l'ensemble de la jeunesse des deux pays, quels que soient l'origine sociale ou le niveau d'études. Il appartient aux associations travaillant dans ces domaines de veiller à augmenter le nombre des participants en développant, avec l'OFAJ, des programmes innovants. Si la mise en place d'un programme sportif associant la Chine a montré que l'OFAJ, avec l'aide des associations, était capable de monter des programmes ambitieux, il faut regretter que les transferts budgétaires réalisés n'ont pas encore conduit à l'augmentation escomptée du nombre de programmes dans le domaine sportif qui recèle cependant en raison du très grand nombre d'affiliés, du plus fort potentiel de développement de nouveaux partenariats. Il est proposé de réviser les modalités de communication et d'encourager une politique plus offensive. Le groupe de travail « Sport » voulu par le Conseil d'Administration, doit ici apporter des réponses, procéder à une analyse de la communication pour voir si une démarche plus volontariste ne serait pas nécessaire.

L'année 2009 sera celle de la tenue, bisannuelle, de la rencontre des comités de jumelages qui, dans le domaine des échanges de jeunesse, continue à jouer un rôle important que l'OFAJ s'attache à renforcer. On pourrait envisager dans ce contexte de proposer aux comités de jumelage de désigner des ambassadeurs juniors qui, au sein des comités, viendraient initier des programmes jeunesse, parfois trop peu présents.

Enfin, la politique de coopération entre le secteur scolaire et le secteur de l'éducation non-formelle se poursuivra afin de faire profiter chacun des deux secteurs du savoir-faire de l'autre et d'anticiper les mouvements déjà perceptibles dans les deux pays, allongement de la durée de présence en milieu scolaire en Allemagne, allègement des horaires d'enseignement pur en France.

1.2 Les échanges dans le cadre scolaire

Développer quantitativement et qualitativement les échanges scolaires qui rassemblent déjà un grand nombre de participants, revêt pour l'OFAJ une importance stratégique majeure dans la mesure où ils permettent de s'adresser à un large public pour lequel l'échange est souvent la première expérience pédagogique de l'étranger, le premier voyage effectué hors du cadre familial. Ainsi, l'échange effectué dans le cadre scolaire sera souvent celui qui suscitera la volonté de réitérer l'expérience et viendra ainsi nourrir les échanges effectués en dehors du cadre scolaire. Ce lien étroit qui s'établit entre les deux domaines est fondamental pour le développement des échanges initiés et subventionnés par l'OFAJ. Il faut cependant prendre en

considération que le taux de subventionnement des élèves est infiniment plus réduit que celui dont bénéficient les participants aux échanges dans le secteur de l'éducation non formelle.

Cette différence notable de taux de subventionnement ne préjuge en rien d'une moindre attente quant à la qualité des programmes réalisés. Leur évaluation joue un rôle fondamental dans les échanges scolaires et elle est assurée aussi bien par les professeurs qui mettent en place les échanges que par les Académies ou les Länder. Elle a également lieu lors de la rencontre annuelle des correspondants académiques et des « Austauschreferenten et des Fremdsprachenreferenten der Länder » qui assistent l'OFAJ dans la mise en place des échanges dans le secteur scolaire et veillent à l'intensification des rencontres ayant un objectif pédagogique précis, à la qualité du travail dit interculturel etc..

Nous poursuivrons au cours de l'année 2009 la politique de diversification initiée en 2008. Elle aura pour objectif de toucher un public plus large qu'il s'agisse des élèves ou des professeurs. Afin de pallier les difficultés administratives auxquelles nous nous heurtons, nous allons également renforcer les actions en direction des autorités compétentes, en particulier en direction des Inspecteurs de l'Education Nationale (IEN) et des responsables des langues dans les länder (Fremdsprachenreferenten).

La diversification du public se fera dans deux directions principales : l'âge de l'élève et son degré d'apprentissage de la langue française ou allemande. Assurer aux plus jeunes un premier contact avec la culture et la langue de l'autre pays est un des gages de pérennité des échanges que nous proposons car nous développons par ce premier contact la propension à se tourner vers l'autre, à la mobilité qu'elle soit géographique ou intellectuelle. L'OFAJ se félicite que l'apprentissage d'une langue vivante dès l'entrée à l'école primaire, voire parfois dans les établissements pré-scolaires, se développe fortement et nous renforçons l'offre que nous avons initiée pour ce public toujours plus nombreux. L'année 2009 verra la mise en place de formes d'échange nouvelles (durée réduite, renforcement des rencontres ne nécessitant pas de voyages...). De nouvelles formes de matériel pédagogique devront également être conçues avec les responsables des deux pays. Il conviendra aussi de s'adresser aux futurs professeurs des écoles afin de les aider à obtenir l'habilitation leur permettant de dispenser un pré-enseignement en français ou allemand. Pour ce faire, l'OFAJ doit renforcer les liens qui le lient aux instituts de formation et universités et offrir aux futurs enseignants des possibilités d'échange dans le cadre de leur formation. L'objectif est d'intégrer un tel séjour dans le cursus obligatoire de formation afin que chaque professeur des écoles puisse dispenser une initiation dans la langue étrangère. Des discussions seront menées à cette fin avec les autorités compétentes des deux pays.

Il conviendra également de renforcer les initiatives en direction des élèves n'apprenant que depuis peu de temps ou pas encore la langue de l'autre. La politique d'ouverture vers les classes non germanistes et non romanistes sera poursuivie et « les programmes de motivation » destinés aux classes de détermination de la langue étrangère seront étendus.

Le programme de formation proposé de manière expérimentale aux chefs d'établissement continue de rencontrer un grand succès. Il sera proposé pour la troisième fois au début de l'année 2009, pour la première fois en coopération avec le Ministère de l'Education Nationale. Une fois de plus, l'OFAJ remplit son rôle de précurseur en lançant des programmes innovants qui sont ensuite repris et menés à plus grande échelle.

La continuité du travail d'échange sera assurée comme chaque année par la rencontre des « correspondants académiques et des Austauschreferenten der Länder » qui permet l'évaluation et la planification des programmes.

1.3 Les échanges dans le secteur professionnel

Une des principales missions de l'OFAJ est de faciliter l'accès au marché du travail et d'augmenter l'employabilité des jeunes Français et des jeunes Allemands en leur proposant une expérience de mobilité qui leur permette d'acquérir et de développer leurs compétences linguistiques, interculturelles et professionnelles. Ces compétences représentent une plus-value importante sur le marché du travail car elles correspondent aux besoins des entreprises. L'intégration par le travail est, alors que la France en particulier reste marquée, contrairement à beaucoup d'autres pays européens, par un sous-emploi massif des moins de 25 ans, le meilleur moyen pour mettre en œuvre une « véritable égalité des chances ». L'employabilité est dans ce contexte un enjeu d'équité sociale.

Faire accéder encore plus de jeunes français et de jeunes allemands à la mobilité lors de leur formation reste l'objectif absolu. Cette mobilité ne va cependant pas de soi. Plus le parcours scolaire ou de formation est court, moins la propension à faire cette expérience de mobilité sera grande. Pour les formateurs et les personnes responsables de la formation, encourager la mobilité demande un engagement supplémentaire, tout comme pour les entreprises qui ne récoltent pas immédiatement les fruits du travail que représente l'accueil d'un jeune en provenance d'un pays et d'un système de formation étranger. Dans le même temps, la diminution du nombre de jeunes ayant des connaissances de l'autre langue et donc disposés naturellement à une expérience de mobilité dans l'autre pays, augmente d'autant le travail de conviction nécessaire à l'organisation des programmes franco-allemands.

L'OFAJ s'adapte au nouveau paysage de la formation professionnelle dans les deux pays et en Europe. Une demande toujours plus individualisée, des offres plus nombreuses de formations, une multiplicité des aides (nationales, régionales, binationales, européennes), la création de nouvelles institutions, la réorientation des programmes rendent nécessaire une révision des programmes de l'OFAJ. Par conséquent, l'OFAJ doit poursuivre son action en terme de complémentarité. Son offre doit être différente des autres institutions et ses moyens d'action plus attractifs.

Les objectifs 2009 s'inscrivent dans la continuité du travail entrepris au cours de l'année 2008. Tout d'abord, les efforts visant à augmenter le nombre de programmes proposés seront poursuivis. Il en sera de même pour l'offre de bourses individuelles qui devra être affinée afin d'acquérir plus de notoriété. Dans ce domaine, une analyse est nécessaire pour bien pouvoir proposer une offre originale (analyse des secteurs, analyse des acteurs, analyse des besoins).

L'OFAJ doit devenir un véritable centre de ressources et d'information pour les jeunes Français et les jeunes Allemands. L'OFAJ mettra en chantier de nouveaux documents et matériels pédagogiques indispensables à la bonne réalisation d'un échange dans le domaine de la formation professionnelle. Ils devront prendre la forme de guides : guides d'accompagnement des porteurs de projet, des stagiaires (informations sur la réalisation des CV, entretien d'embauche, des conventions de stage...) et guide des différences dans les entreprises des deux pays (différences dans les cultures d'entreprise, dans les rapports

hiérarchiques...). De nouveaux glossaires, largement utilisés et appréciés dans les échanges professionnels, seront produits.

La *valorisation* des acteurs est essentielle. Il s'agit de valoriser les porteurs de projet, les entreprises engagées dans la formation et les participants eux-mêmes pour que chacun puisse trouver à son engagement une utilité directe. Il s'agit d'engager les réflexions sur un « Label OFAJ » pour les entreprises en lien avec les Chambres de Métiers et d'Industrie.

D'autre part, pour encourager les centres de formation, un « concours » Best practice qui valorise aussi les formateurs et reconnaît la qualité du travail et les compétences spécifiques des équipes sera mis en place.

Enfin, il faut réfléchir sur les certifications possibles pour les jeunes participants à nos programmes et nous engager en 2009 dans une voie proposant une dimension européenne et permettant l'institution d'une certification de l'expérience de mobilité des jeunes Français et Allemands, sur le modèle par exemple de l'Europass.

2. Domaines prioritaires

2.1 Intégration et égalité des chances

Le sujet de « l'intégration et de l'égalité des chances » n'est pas seulement un des principaux sujets de discussion dans la politique française et allemande, il continue d'être au cœur de nombreux projets de l'OFAJ. Grâce aux réformes menées sur les contenus des programmes, aux modifications de structures et aux transformations administratives, il a été possible de créer un poste de chargé de projet « intégration et égalité des chances » qui aura pour tâche de coordonner les activités des différents bureaux et d'initier de nouveaux projets dans ce domaine. Le titulaire du poste, dont le recrutement est actuellement en cours, aura aussi pour mission d'évaluer les publics actuellement bénéficiaires de ces programmes et les moyens mis en œuvre. Il se servira pour ce faire des recommandations qui ont été énoncées lors de la conférence et prendra par exemple l'avis de personnes concernées. Il étudiera en particulier la possibilité de désigner des « ambassadeurs juniors » : il s'agira de jeunes gens et jeunes filles défavorisés socialement qui ont pris part à un séjour proposé par l'OFAJ et qui auront pour tâche de rapporter leur expérience à leurs camarades que ce soit dans un cadre scolaire ou dans un cadre d'éducation non-formelle avec pour objectif de les encourager à participer à leur tour à ce type de programme. L'OFAJ va également étudier la demande formulée lors de la conférence de reconsidérer les taux de subventionnement, en particulier pour les jeunes gens et jeunes filles dits défavorisés. Il faut cependant prendre en compte ici les moyens financiers limités mis à la disposition de l'OFAJ.

Le sujet ne sera plus traité de manière strictement bilatérale ; au cours de l'année 2009, des pays extra-européens, en particulier ceux à partir desquels l'émigration vers la France et l'Allemagne a été forte (pays du Maghreb, Turquie...) seront associés. Cela se fera en coopération avec les gouvernements français et allemand. En ce qui concerne la Turquie, des discussions avancées sont déjà en cours et un voyage d'études aura lieu au cours de l'automne 2008. Le travail culturel de jeunesse sera ici plus particulièrement évoqué, en vue de la préparation de l'année 2010 qui verra Istanbul être capitale européenne de la culture.

Il a été souligné dans l'avant-propos de ce texte de travail que les programmes de l'OFAJ se caractérisaient par leur caractère pérenne. Les actions portant sur « l'intégration et l'égalité des chances » sont un bon exemple de cette continuité, importante sur le plan pédagogique :

- L'OFAJ a pour la période 2006-2008 posé une demande de subvention auprès du Ministère allemand de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse (BMFSFJ) dans le cadre du Fonds social européen (FSE) pour des mesures de qualification professionnelle s'adressant à des jeunes issus de l'immigration ou de milieux défavorisés (voir Point 6 de l'ordre du jour). 11 programmes rassemblant 86 participants ont pu être subventionnés. L'OFAJ souhaite poursuivre ces programmes qui requiert une grande technicité administrative et posera une demande en automne auprès du Ministère allemand. Des entretiens préalables ont déjà eu lieu.
- L'OFAJ mettra en place de septembre 2008 à septembre 2009 la deuxième phase du programme des volontaires franco-allemands (voir projets innovants). Le nombre des volontaires aura doublé par rapport à la première phase. La phase pilote a montré que le programme avait su satisfaire les espoirs qu'il avait fait naître : faire vivre la mobilité à des participants issus de milieux sociaux les plus divers et améliorer les chances des participants sur le marché du travail.
- Le projet pilote « médiateurs jeunesse » sera poursuivi avec un nouveau cycle de formation qui débutera en 2009. L'année 2008 a été consacrée à l'évaluation des phases précédentes et à la diffusion d'une information plus large, en particulier en direction des associations travaillant avec des jeunes gens et des jeunes filles défavorisés ou issus de l'immigration. Il sera proposé également une « formation pour formateurs » pour les associations qui veulent dispenser en coopération avec l'OFAJ des formations de « médiateurs jeunesse ».
- Le réseau « renforcer l'intégration et égalité des chances » qui rassemble des organisations originaires de l'Ile de France, de Paris, de Berlin et du Brandebourg se réunira en automne 2008 et se consacrera aux sujets de « l'employabilité », « l'éducation à la culture et l'éducation non-formelle » et « la participation à l'échelle locale ». Son développement se poursuivra au cours de l'année 2009. Le nouveau chargé de projet devra mettre en place un échange de professionnels.
- L'OFAJ, centre de compétence pour les deux gouvernements, a au cours de l'année 2008, participé à deux rencontres financées par les Ministères français et allemand de l'Intérieur (100 jeunes dits défavorisés se sont rencontrés début juin en Allemagne, la rencontre retour aura lieu en automne en France). En 2009, c'est le cycle débuté en 2006 qui sera poursuivi : il est prévu d'élargir le cercle des jeunes défavorisés français et allemands à des participants d'une troisième nationalité, originaires d'un pays d'immigration vers la France et l'Allemagne.

2.2 Premiers apprentissages et apprentissage précoce des langues

Encourager l'apprentissage précoce et développer des programmes d'échange pour les enfants de moins de dix ans sont des priorités principales de l'OFAJ. La soif d'apprendre est à son apogée lors de la petite enfance. Il s'agit de saisir cette opportunité pour faire naître chez

les enfants l'intérêt pour le pays voisin en employant des méthodes qui ne peuvent être strictement scolaires et en proposant des activités et du matériel pédagogique spécialement adaptée pour transmettre de premières impressions et faire naître l'envie d'en savoir plus sur l'Allemagne et la France. Ce sujet a été traité au cours de l'année 2008 dans le cadre d'un projet pilote et un demi-poste de chargé de projet a pu être également créé pour mettre en place un nombre plus important d'initiatives pérennes.

Il est important pour l'OFAJ de renforcer les aides dispensées dans ce domaine et de faire progresser la réflexion sur le plan pratique comme sur le plan théorique.

- **Concours « le français – simple comme bonjour !/ Deutsch ich bin dabei »**
Le concours qui a été organisé en 2008 pour la première fois a rencontré un vif succès : plus de 50 films de 5 minutes maximum ont montré qu'apprendre la langue du pays partenaire voulait principalement dire communiquer et que les apprentissages culturels et linguistiques étaient indissociables. Au cours de l'année 2009, le concours sera reconduit et organisé avec l'Institut Goethe qui s'engage également dans le domaine de l'apprentissage précoce des langues.
- **Echange de classes primaires**
L'OFAJ souhaite développer l'échange des enfants des classes primaires. Dans le cadre de la révision des Directives, il sera veillé à ce que les conditions adéquates soient créées en assurant une plus grande flexibilité de la durée du séjour en fonction de l'âge des participants. De nouveaux moyens de communication doivent également être adoptés : c'est pourquoi l'OFAJ s'associera au cours de l'année scolaire prochaine à un programme du Ministère français de l'Education Nationale qui doit permettre à 1000 écoles primaires de participer à un programme de vidéoconférence. Les langues vivantes, entre autres l'allemand, doivent jouer un rôle éminent. Une coopération avec des écoles primaires allemandes et avec des élèves de langue maternelle allemande est souhaitée. L'OFAJ a pour objectif de renforcer les contacts avec les Inspecteurs de l'Education Nationale (IEN) dont l'avis est souvent décisif dans le choix des langues vivantes enseignées dans les classes primaires.
- **Matériel d'information**
Dans le cadre de la refonte du site Internet de l'OFAJ, un domaine particulier sera dévolu à « l'enseignement précoce » à l'aide duquel les professeurs, les parents, les élèves et les associations auront la possibilité de s'informer et de rentrer en contact. Il présentera les différentes offres de l'OFAJ et de ses partenaires et sera particulièrement utile (présentation de vidéos mettant en scène des cours, matériels pédagogiques téléchargeables...)
- **Matériel pédagogique**
Lors de la conférence, il a souvent été regretté que l'OFAJ ne mette pas à disposition du matériel pédagogique utilisable dans le cadre de l'apprentissage précoce des langues vivantes, en particulier pour les écoles maternelles. L'OFAJ se propose d'étudier les différentes propositions faites lors de la conférence (livre « Mon pays, ton pays, production d'un CD avec des morceaux musicaux et des apports culturels, magazines destinés aux enfants, mini-musée, DVD...). Il associera à ses réflexions le groupe IDIF (Initiative Deutsch in Frankreich) qui s'est constitué en 2008 et qui

regroupe des acteurs présents dans ce domaine (Ambassade d'Allemagne, Ministère de l'Education Nationale, maisons franco-allemandes, Institut Goethe).

- **Echange des professeurs du premier degré**
Cet échange, organisé par l'OFAJ depuis 40 ans, doit voir le nombre de ses participants passer en 2009 à plus de 100, des discussions sont engagées avec les autres acteurs (Ministère français de l'Education Nationale, KMK, Länder).
- **Echange de jeunes éducateurs**
Ce programme qui s'adresse aux jeunes éducateurs, initié par l'OFAJ en 2005, doit leur permettre de faire une première expérience professionnelle dans l'autre pays. Il offre aussi aux enfants des institutions pré-scolaires la possibilité de bénéficier de la présence d'un locuteur natif. Il sera au cours de l'année 2009 étendu grâce la mise en réseau d'acteurs locaux (par exemple grâce à la coopération avec le Sénat de Berlin).
- **Mise en place de mini-ambassadeurs**
L'OFAJ souhaite, comme il le fait pour les jeunes dits défavorisés, impliquer directement les acteurs de ses échanges dans l'information faite sur ses programmes. En coopération avec les professeurs, il est prévu de désigner des « mini-ambassadeurs ». Il s'agira d'enfants qui ont déjà participé à un échange et ont donc déjà eu un contact avec la langue du pays voisin (qu'il s'agisse d'un échange réel ou d'un échange virtuel) et qui pourront transmettre leurs expériences lors de la visite de classes, de groupes de travail ou de cours de langue.

3. Projets innovants

- **Volontariat franco-allemand**
Le volontariat franco-allemand en réciprocité mis en place par l'OFAJ vient illustrer qu'il est possible, malgré les divergences des réglementations nationales, de mettre en place un projet totalement nouveau qui profite aux jeunes Français et aux jeunes Allemands.

Après qu'ont été résolues de nombreuses difficultés administratives et financières et que les questions restées en suspens concernant le contenu des missions des volontaires aient été satisfaites, ce sont 36 participants qui vont faire partie de la deuxième phase du projet, le nombre des participants a donc été multiplié par deux. De même, le nombre des organisations envoyant et recevant des volontaires est également en progression sensible. De nouveaux secteurs sont venus s'adjoindre à ceux déjà représentés l'année dernière (culture et action sociale), il s'agit du sport et de l'écologie.

Ce projet est importante pour l'OFAJ car il s'agit d'un projet d'avenir qui fait accéder à la mobilité internationale des jeunes issus d'horizons divers. Ils acquièrent des connaissances indispensables pour leur futur et peuvent avoir une première expérience professionnelle qui va leur permettre de s'insérer plus facilement sur le marché du travail. De plus, la coopération entre les associations françaises et allemandes se trouve renforcée par ce programme d'échange de volontaires.

Le programme fonctionne selon le principe de la réciprocité et ses aspects positifs ne se limitent pas à son indéniable dimension sociale et à l'encouragement de la mobilité internationale. Les participants bénéficient en effet, au cours de séminaires binationaux mis en place par l'OFAJ, d'un enseignement précieux linguistique et interculturel. Ils ont durant toute la durée de leur volontariat un interlocuteur qui est à leur côté et les accompagne dans la préparation de leur avenir. Ils sont enfin sensibilisés à la dimension franco-allemande de leur expérience ce qui est exceptionnel dans ce genre de programme et peut servir de référence dans un contexte européen. En se confrontant à une autre culture, l'identité de chacun se forme de manière plus riche. Il s'agit là d'un effet capital pour les jeunes gens et jeunes filles dits « avec moins d'opportunité ».

- **L'éducation à la culture pour tous ?**

En France comme en Allemagne, la question de l'éducation, en particulier de l'éducation à la culture, est une question fondamentale. La diversité culturelle, dont le maintien est un des objectifs de l'OFAJ, suppose que l'on connaisse sa propre culture et ses valeurs afin de pouvoir comprendre, accepter et s'enrichir des autres cultures et de leurs différences. Cela est d'autant plus vrai pour des enfants et des adolescents en recherche de sens et de valeurs et dans des sociétés fortement marquées par les phénomènes migratoires. Connaître sa propre culture et avoir accès à l'éducation à la culture deviennent deux éléments indispensables. Il faut dans les deux pays s'interroger sur la définition et la portée de l'éducation à la culture et savoir comment la mettre à la disposition de la jeunesse.

En raison des difficultés internes à l'OFAJ (il n'y a actuellement que 62 personnes travaillant à l'OFAJ et pourtant il a été possible de faire remonter au cours des deux dernières années le nombre de participants à budget constant de 10%), il n'a pas été possible de dépasser le stade des premières discussions dans le domaine de l'éducation à la culture. Des projets concrets se mettront en place au cours de l'année à venir. L'OFAJ jouera ici son rôle de médiateur et amènera des acteurs issus d'horizons différents issus du monde politique, de la jeunesse, de l'art à dialoguer à mettre en place des projets concrets. Il sera veiller à ce que la dimension culturelle, intrinsèque à tous les programmes de l'OFAJ, soit soulignée.

L'OFAJ souhaite également créer un groupe de travail « culture » dont la mise en place a été souhaité lors de la conférence par le groupe de travail « éducation à la culture ». Des jeunes Français et des jeunes Allemands, des représentants des associations présentes dans les activités culturelles, des hommes et femmes politiques spécialisés dans le domaine ainsi que de jeunes artistes seront amenés à s'interroger sur les questions qui viennent d'être évoquées. Ils auront un an pour formuler des recommandations à l'OFAJ.

Lors de la refonte du site Internet de l'OFAJ, il sera créé une rubrique « éducation à la culture » qui permettra des échanges et la mise en réseau des acteurs.

- **Pays du pourtour méditerranéen**

L'OFAJ a la possibilité de proposer des échanges dits trinationaux (associant des participants d'un autre pays aux participants français et allemands) depuis 1976. Si ces programmes étaient réservés au départ aux pays de la Communauté économique européenne, l'OFAJ a maintenant la possibilité de consacrer jusqu'à 15% de son budget d'intervention à ce type de programmes qui peuvent associer tous les pays du monde. La majorité des programmes est réalisée, parfois avec l'aide des fonds de concours des deux Ministères des Affaires Etrangères, avec les pays de l'est et du sud-est européen ainsi qu'avec les pays du pourtour de la Méditerranée.

Des projets plus nombreux doivent être mis en place à partir de 2009 avec les pays du pourtour méditerranéen et la Turquie. A cette fin, des discussions sont menées avec les Ambassades de France et d'Allemagne à Ankara, les Ministères des Affaires Etrangères, les associations sur place. Un voyage préparatoire doit avoir lieu afin de renforcer les échanges dont l'importance vient aussi du fait que la Turquie est un pays d'émigration important vers la France et l'Allemagne.

4. Promotion des échanges par le renforcement du secteur presse et relations publiques

Renforcer le travail d'information et de communication est indispensable pour atteindre l'objectif qui est de faire connaître au public le plus large possible les programmes proposés par l'OFAJ et ses associations partenaires. Une information plus efficace est également nécessaire si nous voulons renforcer les liens qui existent entre les différentes associations et offrir des aides spécifiques pour la mise en place des projets. Cela est d'autant plus vrai que l'OFAJ, au nom de la mission de service public dont il est chargé, s'adresse à un public très large. La diversité des programmes proposés qui couvrent aussi bien les cours de langue pour jeunes enfants, les programmes d'insertion professionnelle pour personnes défavorisées que les bourses pour jeunes traducteurs littéraires, constitue indéniablement une des forces de l'OFAJ. Cette diversité peut cependant être une faiblesse lorsqu'elle brouille l'image de l'institution et rend difficile la communication vers l'extérieur concernant nos objectifs. L'OFAJ a, au cours des dernières années, pris les premières mesures en créant un secteur de presse autonome directement sous l'autorité des Secrétaires Généraux alors qu'il était autrefois intégré dans un des secteurs de travail. Les agents de l'OFAJ se sont vus proposer des formations spécifiques pour la communication sur Internet (qui se poursuivront dans les prochaines années) afin de pouvoir améliorer et renforcer la coopération entre les différents services et la communication sur les programmes de l'OFAJ et des associations.

Une refonte totale du site Internet de l'OFAJ est en cours. Elle est le résultat d'un sondage effectué auprès des agents de l'OFAJ, des utilisateurs du site, d'un atelier qui a rassemblé des jeunes Français et des jeunes Allemands qui ont analysé le site et des nombreux avis qui ont été exprimés lors de la conférence. Le nouveau site doit être mis en ligne le 22 janvier 2009. Il va de soi qu'une assistance professionnelle est nécessaire dans une optique de réduction des coûts engendrés. Il ne s'agit pas de mettre en place tout ce qui est techniquement possible à l'heure actuelle sans avoir à l'esprit une gestion efficace du budget disponible.

Les participants de la conférence ont émis le souhait d'associer de manière plus étroite des jeunes Français et des jeunes Allemands au travail de communication. Il apparaît effectivement judicieux de faire appel à eux car il s'agit d'un domaine en évolution constante et rapide, en particulier celui des moyens de transmission de l'information utilisés par les

jeunes. Si la situation financière de l'OFAJ le permet, il est envisagé d'associer au secteur « communication, site Internet » un « webmestre » et un jeune volontaire.

Il faut également analyser comment des sites Internet du type « Facebook, MySpace ou Studivz » pourraient être des vecteurs du travail de l'OFAJ et aider à s'adresser à de nouveaux interlocuteurs. Il faut également faire appel aux anciens bénéficiaires de nos programmes pour encourager de nouveaux participants et lever certaines craintes avant un séjour à l'étranger. La place dévolue aux associations et institutions qui travaillent avec l'OFAJ doit être améliorée sur notre site Internet afin d'informer plus précisément sur les possibilités offertes dans les échanges franco-allemands de jeunesse.

Grâce à ces mesures, le site Internet de l'OFAJ doit devenir au cours des années prochaines le site de référence des échanges franco-allemands non seulement pour les participants mais également pour tous ceux qui mettent en place les échanges, les professeurs, les accompagnateurs qui doivent tous être informés des décisions prises au niveau politique (décisions des conseils des Ministres franco-allemands, rencontres entre les recteurs et les ministres chargés de l'éducation dans les Länder, décisions des gouvernements français et allemand).

Afin de mieux informer les associations et institutions travaillant avec l'OFAJ, afin de pouvoir trouver de nouveaux partenaires pour la mise en place de programmes, le « rapport d'activités » annuel sera entièrement repensé. Il a été jusqu'à présent conçu essentiellement pour informer les membres du Conseil d'Administration et du Conseil d'Orientation et nécessitait un travail important de la part de tous les secteurs de l'OFAJ en visant l'exhaustivité. Avec 11 000 programmes et 210 000 participants, un tel document devient vite peu lisible et ne peut vraiment refléter notre action. Il doit à l'avenir devenir un document d'information destiné à un large public, donnant des références chiffrées et des exemples de programmes afin d'informer sur le travail de l'OFAJ, en particulier sur les domaines prioritaires.